

Permanences sociales



Un travailleur social est à la disposition des habitants pour toute question concernant les droits et les démarches, ainsi que pour un accompagnement lors de difficultés (logement, budget...). Il peut également vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées.

Les permanences ont lieu dans la Salle du Conseil de la Mairie avec Amélie GERAUD, maire-adjointe en charge de l'Action sociale, et Conseillère en Economie Sociale Familiale.

Elle vous reçoit en toute confidentialité **UNIQUEMENT sur rendez vous. Vous pouvez appeler le 06 70 28 53 04.**

